



En savoir plus : www.afssaps.sante.fr

*Bien vous soigner
avec des médicaments
disponibles
sans ordonnance*

juin 2008

L'HERPÈS LABIAL OU BOÛTON DE FIÈVRE



Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé

Ce qu'il faut savoir

*L'herpès labial est appelé « bouton de fièvre » car il se caractérise par l'apparition de **vésicules (cloques) en bouquet, sur ou autour des lèvres, accompagnées parfois d'une poussée de fièvre.***

*Il est provoqué par un virus contagieux appelé **herpes simplex (HSV₁)** de la même famille que le virus (HSV₂) responsable de l'herpès génital.*

À la suite de contacts rapprochés avec un sujet contagieux (porteur du virus), le virus peut vous contaminer en pénétrant dans votre organisme souvent sans entraîner de manifestations et s'installer de façon durable au niveau certaines cellules (nerveuses), on dit qu'il s'agit d'un « **dormant** » (latent).

À l'occasion d'un évènement comme la fièvre, la fatigue, le stress, les règles, une émotion, une exposition au soleil (UV) ou au froid, lors d'une diminution des défenses immunitaires ou d'une autre maladie virale (rhume, grippe), à l'occasion de traumatismes locaux, le virus peut être « **réactivé** » et provoquer, presque toujours au même endroit, l'**apparition de vésicules contenant le virus.**

Il existe généralement des **signes avant-coureurs** (avant l'apparition des vésicules) qui se traduisent par une sensation de brûlure, de tension et/ou des picotements au lieu habituel de la lésion.

Parfois, de la fièvre, des courbatures ou des maux de tête peuvent être associés.

Vous êtes contagieux dès l'apparition des signes avant-coureurs jusqu'à l'apparition des croûtes, signe de cicatrisation. Au bout de 10 à 15 jours, la lésion disparaît sans laisser de cicatrice.

Ces signes avant-coureurs sont importants à connaître:

- c'est dès leur apparition qu'il faut commencer le traitement qui pourra bloquer la multiplication du virus et permettre ainsi de limiter l'évolution du bouton de fièvre.
- c'est aussi dès l'apparition de ces signes avant-coureurs, qu'il faut respecter des règles d'hygiène afin de diminuer le risque de transmission du virus.

SIGNES D'ALERTE

Il est nécessaire de consulter votre médecin si :

- l'éruption s'accompagne d'une **forte fièvre** ou d'une **douleur intense**, si les vésicules s'étalent au-delà des lèvres ou **apparaissent sur d'autres parties du visage** (notamment au niveau des yeux),
- Si les poussées sont trop fréquentes : **nombre des crises supérieur à 6 par an.**

Ce qu'il ne faut pas faire

- Il ne faut pas **utiliser de vous-même un traitement local** si : vous avez des doutes sur la nature de votre lésion, la poussée vous semble **plus sévère** que d'habitude.
- Il ne faut pas **continuer le traitement local** en cas d'**aggravation des lésions** ou d'**absence de cicatrisation** après 10 jours d'évolution.

Dans tous ces cas demander l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.

En cours de traitement, il ne faut pas :

- Arracher la croûte, car cela retarde la cicatrisation
- Désinfecter le bouton de fièvre avec de l'alcool ou des produits de toilette contenant de l'alcool qui provoquent une irritation et entretiennent l'herpès
- Mettre un fond de teint couvrant pour masquer les lésions car cela peut retarder la cicatrisation
- Traiter les lésions avec des produits (crèmes, pommades...) à base de corticoïdes

Ce que l'on peut faire soi-même

Vous devez **respecter les règles d'hygiène** pour protéger votre entourage du risque de transmission du virus :

- Évitez d'embrasser votre entourage **ET JAMAIS LES ENFANTS EN BAS ÂGE** (surtout si l'enfant est atteint de dermatite atopique type eczéma...)
- Évitez les contacts rapprochés notamment lors de soins dentaires, d'actes médicaux ou esthétiques au niveau du visage, sports de contact, rapports sexuels bucco-génitaux
- Lavez-vous soigneusement les mains en cas de contact avec la lésion
- Ne frottez ni vos yeux, ni vos paupières
- Si vous portez des lentilles de contact, ne les humidifier jamais avec votre salive afin de ne pas propager les lésions même en cours de traitement
- Évitez de toucher ou de gratter les lésions
- Ayez toujours votre propre linge de toilette

Si les poussées d'herpès labial se répètent après exposition solaire prolongée, protégez le pourtour de vos lèvres avec un produit antisolaire à haut degré de protection.

Les médicaments

Des **traitements locaux** sont disponibles et indiqués uniquement pour le traitement de l'herpès labial. Mais comme tous les traitements de l'herpès, ils ne parviennent jamais à éliminer les virus « dormants » (latents) et ne peuvent prévenir la répétition ou réduire la fréquence des crises d'herpès.

Cependant, ils peuvent réduire le temps de contagion, raccourcir la poussée et diminuer son intensité.

Attention !

Pour une meilleure efficacité de ces traitements, il faut les utiliser le **plus tôt possible** dès les signes avant-coureurs.

Ces traitements sont inefficaces s'ils sont utilisés au stade de la cicatrisation (croûte). **La durée habituelle de traitement est 4 à 10 jours** (jusqu'à l'apparition des croûtes, signe de cicatrisation).

Avant leur utilisation, **veillez à toujours lire la notice de votre médicament et la conserver dans sa boîte d'origine.**

Antiviraux à usage local

Ils agissent sur le virus herpes simplex en bloquant sa multiplication.

ACICLOVIR 5 %, crème :

- Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 6 ans
- Ne pas appliquer la crème dans l'œil, dans la bouche, dans le vagin

Appliquer la crème plusieurs fois par jour en débordant autour de la lésion.
Lavez-vous les mains soigneusement avant et après chaque application afin d'éviter de transmettre l'infection.

PENCICLOVIR 1 %, crème :

- Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 15 ans
- Ne pas appliquer la crème dans l'œil, dans la bouche, dans le vagin

Appliquer la crème plusieurs fois par jour en débordant autour de la lésion.
Lavez-vous les mains soigneusement avant et après chaque application afin d'éviter de transmettre l'infection.

Il existe d'autres traitements d'appoint ou traditionnellement utilisés dans le traitement de l'herpès labial. Parlez-en avec votre pharmacien.

La liste ci-dessus est amenée à évoluer en fonction de la commercialisation d'autres produits.